

CHALLENG' EURE 4.0

CAHIER DES CHARGES



2022-2023



PRESENTATION DU CONCOURS

1.1 Introduction

P 03

1.2 Présentation du concours

P 03



LE PARRAINAGE

2.1 Principe du parrainage

P 04



INSCRIPTION AU CONCOURS

3.1 Modalités d'inscription

P 05

3.2 Attribution des kits SPEECHI

P 05



OBJECTIFS DU CONCOURS

4.1 Zoom sur Speechi et ses équipements

P 06

4.2 Réalisation d'un prototype SPEECHI

P 06

4.3 Réalisation d'un diaporama

P 08

4.4 Soutenance du projet

P 08



CRITERES D'EVALUATION

5.1 Vote des internautes

P 09

5.2 Vote des membres du jury de professionnels

P 09



RETOUR SUR L'EDITION 2021

6.1 Le jour de la finale

P 10

6.2 Chiffres clés

P 10



ANNEXES

7.1 Règlement du concours

P 11

7.2 Planning prévisionnel du concours

P 13



DOCUMENTS D'INSCRIPTION

1. Formulaire d'inscription

P 14

2. Charte d'engagement

P 15

3. Autorisation de droit à l'image

P 16

4. Calendrier des événements

P 17

INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, l'UIMM Eure organise, en partenariat avec les industriels du département et l'Éducation Nationale, des projets rapprochant les écoles du monde industriel.

Pour la 3ème année consécutive, l'UIMM Eure organise le concours « Challeng'Eure 4.0 » : un **concours ludique et pédagogique** de découverte de l'industrie et de ses technologies, orienté vers une dimension « Industrie 4.0 ». Ce concours succède au « Défi Meccano Eure », initié en 2011.

1 – PRESENTATION DU CONCOURS

Le « Challeng'Eure 4.0 » est un concours départemental, proposé par l'UIMM Eure - Union des Industries et Métiers de la Métallurgie de l'Eure, pour l'année scolaire 2022-2023. Il est ouvert aux collégiens scolarisés dans les établissements du département de l'Eure (établissements publics ou privés sous contrat de l'Éducation Nationale).

L'UIMM Eure offre gracieusement à chaque équipe participante au Challeng'Eure 4.0 un kit « SPEECH Robots Élémentaires », afin de réaliser les prototypes, dans la limite de **deux kits par établissement**.

Ces kits sont conçus pour découvrir de façon ludique et pédagogique l'industrie et la robotique, mais également d'apprendre la programmation et concevoir des prototypes créatifs et innovants.



Les candidats ne peuvent concourir à titre individuel. Les élèves doivent être regroupés par équipe de **6 à 8 collégiens** en classe de 4ème ou 3ème, originaires du même établissement. Ils sont placés sous l'autorité d'un référent adulte représentant l'établissement scolaire.

Chaque élève s'engage à concourir au Challeng'Eure 4.0, depuis la remise des kits jusqu'à la présentation finale en mai 2023.

2 – LE PARRAINAGE

2.1 PRINCIPE DU PARRAINAGE

Pour accentuer la découverte de l'industrie et ses métiers auprès des jeunes, chaque équipe concourante au « Challeng'Eure 4.0 » sera parrainée par une entreprise industrielle du territoire.

Ce principe de parrainage permettra :

- 1** De découvrir une entreprise industrielle sur le territoire eurois, durant l'année scolaire.
- 2** De rencontrer des hommes et des femmes qui travaillent dans l'industrie : ingénieur(e)s, technicien(ne)s...
- 3** De découvrir les métiers de l'industrie et les technologies qui l'entourent.

Retour en images sur la découverte des entreprises partenaires lors de l'édition 2021-2022 :



*Visite de Safran Nacelles
à Pont-Audemer pour les
collèges Jacques BREL et Europe.*



*Visite de Barry Callebaut
à Louviers pour le lycée
Jean MOULIN.*



L'UIMM Eure sollicite son réseau d'entreprises adhérentes dans le cadre des partenariats.

3 – INSCRIPTION AU CONCOURS

3.1 MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions des équipes au concours se feront à l'attention de Sonya BOUCHIKHI, du **02 septembre au 03 octobre 2022**.

✉ Par e-mail : sonya.bouchikhi@mde-eure.fr

Le référent adulte inscrit son ou ses équipes (2 équipes maximum par établissement – voir « 7- ANNEXES » – *Règlement du concours, Article 1* page 11) qu'il souhaite représenter, en précisant ses coordonnées téléphoniques, son adresse e-mail et les noms et prénoms des élèves participants (formulaire d'inscription page 14).

 **Attention : le nombre de places est limité !**

Chaque équipe inscrite au concours devra nommer le **nom de son groupe** et nommer le **projet réalisé**.

Par exemple :

Nom de l'équipe : « Les Robotik's ».

Nom du projet « La voiture du futur ».

Bonus :

Les équipes peuvent également créer un logo, déterminer un slogan, etc.

3.2 ATTRIBUTION DES KITS SPEECHI

Chaque professeur référent ayant inscrit une ou plusieurs équipe(s) sera convié à une réunion de lancement du « Challeng'Eure 4.0 » et de remise des kits Speechi, le **vendredi 14 octobre 2022** au sein de l'UIMM Eure à Evreux.

Ce moment d'échanges permettra de réunir l'ensemble des équipes participantes afin de transmettre les consignes du concours pour l'année à venir, mais également de réunir l'ensemble des entreprises partenaires afin qu'elles puissent faire connaissance avec les établissements qu'elles soutiennent pour cette édition.

AU PROGRAMME :

- Présentation de l'Industrie sur le département de l'Eure : le contexte industriel local, les opportunités d'emploi, les métiers en tension, etc.
- Présentation du concours « Challeng'Eure 4.0 » : les attendus, les principales règles du concours, les dates clés de l'année et la démonstration - découverte des outils SPEECHI.
- Distribution des kits SPEECHI à destination des équipes concourantes.
- Rencontre et échanges avec les entreprises partenaires.

4 – OBJECTIFS DU CONCOURS

4.1 ZOOM SUR SPEECHI ET SES EQUIPEMENTS



Speechi

Depuis 2004, SPEECHI propose et développe une gamme complète de solutions interactives pour enseigner, évaluer les connaissances et les pratiques, interagir avec son audience et enseigner à distance. On retrouve notamment des solutions interactives et brevetées comme des tableaux blancs interactifs, des visualiseurs de documents, des caméras de visioconférence...

C'est en 2017 que SPEECHI lance le réseau Algora et « École Robots », qui se compose de 70 écoles partenaires à travers l'Europe. Par l'intermédiaire d'« École Robots », SPEECHI propose à la vente des kits éducatifs de robots programmables, à destination des écoles et des enfants. Cela permet une approche ludique, créative et concrète de l'univers du codage et de la programmation tout en incluant un volet construction grâce aux briques présentes dans les kits, qui se clipsent à 360°.



4.2 REALISATION D'UN PROTOTYPE SPEECHI

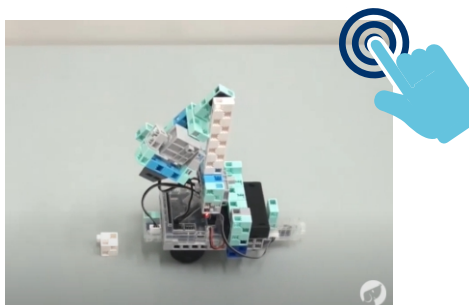
La production consistera à créer un prototype original animé (différent des modèles proposés dans les manuels d'utilisation SPEECHI).

Les équipes inscrites au « Challeng'Eure 4.0 » disposent de 6 mois pour réaliser leur projet.

OBJECTIFS :

- Chaque équipe devra faire preuve de :
 - Qualité.
 - Créativité.
 - Originalité.
 - Innovation.
 - Robotisation.
- Chaque prototype devra respecter, au minimum, les deux critères suivants :
 - Suivre un parcours allant d'un point A à un point B.
 - Effectuer un mouvement tout en suivant le parcours défini.

Option : le projet de ce prototype robotisé peut être en lien avec l'activité principale de l'entreprise par laquelle l'établissement est parrainé.



À NOTER :

- Les logiciels de programmation des robots sont disponibles en téléchargement. Pour cela, rendez-vous sur <https://www.ecolerobots.com/studuino/> - onglet « Téléchargements et Supports » - « Arduino ».



Arduino

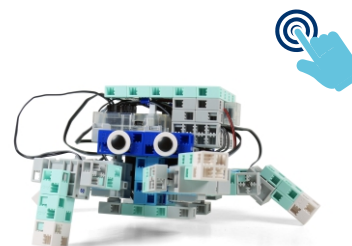
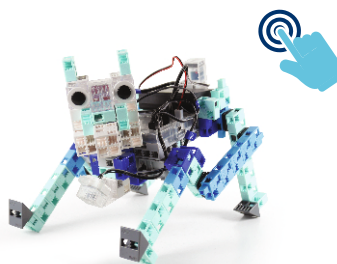
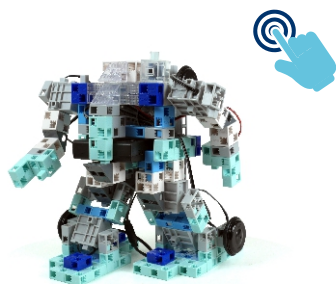
- A partir d'une imprimante 3D, il est possible d'imprimer des pièces plastiques supplémentaires. Pour cela, rendez-vous sur <https://www.ecolerobots.com/supportpourlesmakers/> - onglet « Téléchargements et Supports » - « Makers » (voir Article 5 page 11).



Makers

- Selon le projet de réalisation de votre ou vos équipe(s), il est possible d'ajouter des pièces extérieures aux kits SPEECHI. Attention : seules les pièces fournies dans le kit devront permettre au prototype de fonctionner.

Quelques exemples de réalisations :



4.3 REALISATION D'UN DIAPORAMA

Chaque équipe devra réaliser une présentation, sous forme de diaporama (PowerPoint ou autre...), pour expliquer la procédure de montage du prototype réalisé.

Le diaporama devra être structuré et répondra aux objectifs suivants :

- Entre 10 et 15 pages.
- Une diapositive = 1 image + un court commentaire.
- Une photo de l'équipe en début ou fin de présentation.
- Une photo du prototype final en fin de présentation.
- Une vidéo de démonstration du fonctionnement du produit.
- Une diapositive de présentation de l'entreprise marraine (photo + texte).

Une fois le diaporama réalisé, le référent adulte l'envoie dans son format d'origine et en format PDF à Sonya BOUCHIKHI par mail au plus tard le :



03 Avril 2023 (sonya.bouchikhi@mde-eure.fr)

Les différentes présentations seront ensuite diffusées sur la page Facebook et le compte Instagram du concours pour être soumises aux votes des internautes, **du 10 avril au 15 mai 2023 à 14h00**.

4.4 SOUTENANCE DU PROJET

Afin d'évaluer le travail de chacun, les équipes devront soutenir leur projet devant un jury de professionnels de l'industrie lors d'une journée finale de restitution des projets. Les équipes devront présenter leur produit et pourront s'appuyer sur leur diaporama :

- Il leur sera mis à disposition sous format papier le jour de la finale.
- Les élèves qui le souhaitent peuvent apporter un ordinateur ou une tablette pour présenter leur diaporama sous format numérique.
- Les élèves sont libres d'apporter les équipements nécessaires à la présentation de leur prototype animé afin de créer un décor autour de celui-ci. Par exemple, si une équipe réalise un prototype de bras articulé, les élèves pourront amener des éléments pour réaliser un décor de ligne de production industrielle.

ANOTER :

- Fréquence des soutenances : une soutenance orale le matin et une soutenance orale l'après-midi.
- Durée de la soutenance : 15 minutes de présentation et 15 minutes d'argumentation (questions / réponses avec les membres du jury).

5 - CRITERES D'EVALUATION

5.1 VOTE DES INTERNAUTES

Les projets, sous forme de diaporama, seront soumis aux votes des internautes par l'intermédiaire des réseaux sociaux du concours :

- Facebook : www.facebook.com/ChallengEure4.0
- Instagram : www.instagram.com/challengeure4.0

Du **10 avril au 15 mai 2023**, les internautes auront la possibilité de visionner l'ensemble des présentations et de voter pour leur équipe favorite en cliquant sur la mention ou sur l'icône « J'aime » en dessous de la présentation.

Afin d'obtenir un maximum de mentions « J'aime » à leur présentation, les élèves sont libres de créer les supports de communication de leur choix (affiches, flyers, flashcodes, contacts presse, etc...) pour inciter les internautes à voter pour leur projet.

Le nombre de mention « J'aime » sur la publication Facebook est additionné au nombre de mention « J'aime » sur la publication Instagram, permettant ainsi à l'équipe d'obtenir une première note sur 20 points.

Le vote des internautes compte pour **25 % au classement final**.

5.2 VOTE DES MEMBRES DU JURY DE PROFESSIONNELS

Lors de la journée finale de restitution des projets, chaque équipe sera évaluée par des jurys de professionnels de l'industrie, lors de deux soutenances orales.

Cette partie d'évaluation compte pour **75 % au classement final** et s'additionnera aux votes des internautes.

Les membres du jury évalueront le travail de chacune des équipes en fonction des critères suivants :

Projet réalisé :

- Qualité technique de la réalisation.
- Créativité de la réalisation.
- Qualité des recherches effectuées.
- Méthodologie de construction du projet (planning prévisionnel, schémas...).
- Fonctionnement de la réalisation : codage et programmation.
- Travail en équipe.

Présentation orale :

- Qualité de la présentation orale.
- Argumentation question / réponses.
- Qualité du support de présentation utilisé (textes, visuels...).

Chaque critère sera noté de 0 à 5. Les projets seront donc évalués sur un total de 40 points (note remise ensuite sur 20 points).

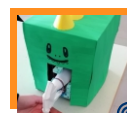
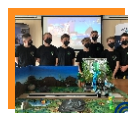
6 - RETOUR SUR L'EDITION 2022

6.1 LE JOUR DE LA FINALE

Les élèves sont libres de créer un décor dont l'univers est en lien avec le prototype réalisé. Cela leur permet de se différencier des autres équipes, et ceci est pris en compte lors de l'évaluation des critères sur la créativité et l'originalité du prototype final.



Exemples en vidéos :



6.2 CHIFFRES CLES*

*Depuis la création du Défi Meccano en 2011

50

Depuis 2011, **50 établissements** du département de l'Eure ont participé au concours.

1900

Au total, plus de **1900 élèves** ont été sensibilisés à l'Industrie et ses métiers depuis la création du concours.

332

332 projets innovants et créatifs ont été réalisés au fil des ans par les participants.

12

L'année scolaire 2022-2023 marquera les **12 ans du concours** et la **3ème édition** du **Challeng'Eure 4.0 !**

7 – ANNEXES

7.1 REGLEMENT DU CONCOURS

ARTICLES DU RÈGLEMENT :

Article 1 :

Le « Challeng'Eure 4.0 » est un concours proposé par l'UIMM Eure pour l'année scolaire 2022-2023. Il est ouvert aux collégiens scolarisés dans des établissements du département de l'Eure (Établissements publics ou privés sous contrat de l'Education Nationale). Deux kits « SPEECHI Robots Elémentaires » maximum seront offerts gracieusement à tout collège ayant inscrit au moins une équipe au concours.

Les établissements souhaitant inscrire plus de deux équipes au concours peuvent contacter Sonya BOUCHIKHI à l'adresse suivante : sonya.bouchikhi@mde-eure.fr

Article 2 :

Les candidats ne peuvent concourir à titre individuel. Les jeunes doivent être regroupés par équipe de 6 à 8 collégien(ne)s (4ème ou 3ème), originaires du même établissement. Ils sont placés sous l'autorité d'un référent adulte représentant l'établissement scolaire.

Article 3 :

Les inscriptions des équipes au « Challeng'Eure 4.0 » se feront à l'attention de Sonya BOUCHIKHI, par mail : sonya.bouchikhi@mde-eure.fr ou par téléphone : 02 32 38 18 55. Le référent adulte inscrit son ou ses équipes (2 maxi) qu'il souhaite représenter, en précisant ses coordonnées téléphoniques, son adresse e-mail et les noms des élèves participants. Le nombre de places disponibles au concours est limité.

Article 4 :

Les packs « SPEECHI Robots Elémentaires », gracieusement offerts par l'UIMM Eure à chaque équipe concourant au « Challeng'Eure 4.0 », sont à récupérer le 14 octobre 2022 à l'UIMM Eure (UIMM Eure - 1090 rue Jacquard - 27000 EVREUX), dans le cadre d'une présentation générale du concours.

Article 5 :

La production consistera à créer un modèle original animé (différent de ceux proposés par SPEECHI), optionnellement en lien avec l'activité de l'entreprise, et à réaliser un diaporama structuré entre 10 à 15 pages maxi (1 diapo = 1 photo + un court commentaire) permettant de comprendre la procédure de montage et la programmation du prototype. Pour le design de la structure, les pièces utilisées pour la construction du modèle original pourront être modifiées (peintures, stickers...) et des pièces supplémentaires pourront être imprimées en 3D si nécessaire.

Le diaporama est ensuite transmis à Sonya BOUCHIKHI, dans le format d'origine ET en pdf, par mail (sonya.bouchikhi@mde-eure.fr) au plus tard le 03 Avril 2022, pour publication sur la page Facebook (www.facebook.com/ChallengEure4.0) et le compte Instagram (www.instagram.com/challengeure4.0) du « Challeng'Eure 4.0 ».

Article 6 :

Un jury évaluera les réalisations suivant les critères ci-après :

- Originalité du modèle créé.
- Cohérence de la démarche de montage.
- Qualité : modèle réalisé, différentes étapes du montage, programmation.
- Qualité et clarté des explications du diaporama.
- Le vote des internautes sur les réseaux sociaux du « Challeng'Eure 4.0 » sera déterminant pour le classement final.

Article 7 :

La photo de l'équipe, les noms des membres et leur appartenance pourront apparaître dans la première ou la dernière diapositive du diaporama de présentation du projet.

NB : Seuls les élèves ayant retourné signée l'autorisation de droit à l'image pourront figurer sur la photo – Voir article 11.

Article 8 :

Les projets seront soumis à 2 types d'évaluations :

- Le vote des internautes : les internautes pourront voter pour leur équipe favorite sur les réseaux sociaux (en cliquant sur la mention « J'aime ») ; leurs votes compteront pour 25 % au classement final.
- Les notes du jury : chaque équipe présentera son projet devant un jury de professionnels lors d'une soutenance orale et devant les participants du concours lors d'une démonstration. Ces notes compteront pour 75 % au classement final.

Article 9 :

Un jury de professionnels déterminera les gagnants du concours lors d'une journée finale de restitution des projets, courant mai 2023. Une remise des récompenses clôturera cette journée.

Article 10 :

Les productions des équipes (diaporamas) du « Challeng'Eure 4.0 » deviennent la propriété de l'UIMM Eure. Les candidats renoncent par le fait à des droits d'auteur et à l'exploitation de ces productions.

Article 11 :

L'article 9 du code civil offre à chacun le « droit au respect de sa vie privée ». Le droit à l'image implique l'autorisation expresse de l'intéressé ou de son représentant légal s'il est mineur pour toute prise de vue et pour toute diffusion.

Article 12 :

Le référent adulte s'engage, lors de son inscription, à faire retourner le formulaire d'inscription, la convention d'engagement, le calendrier des événements, ainsi que « l'autorisation individuelle d'être photographié(e) » par les parents pour les élèves mineurs.



7.2 PLANNING PREVISIONNEL DU CONCOURS

« Challeng'Eure 4.0 » - ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

👉 Inscriptions (septembre - octobre):

- Du 02 septembre au 03 octobre 2023, auprès de Sonya BOUCHIKHI.
- Remise des documents administratifs signés, nécessaires à la validation de l'inscription :
 - Formulaire d'inscription.
 - Charte d'engagement.
 - Autorisation de droit à l'image.
 - Calendrier des événements.

Par mail : sonya.bouchikhi@mde-eure.fr

Par téléphone : 02 32 38 18 55

👉 Remise des kits « SPEECHI Robots Élémentaires » :

- Le 14 octobre 2023 au sein de l'UIMM Eure.
- Mise à disposition d'un kit « SPEECHI Robots Élémentaires » par équipe concourante.

👉 Visite de l'entreprise marraine (octobre - avril):

- De l'inscription au concours jusqu'au rendu des projets.
- Le transport est à la charge de chaque établissement scolaire participant.

👉 Réalisation du projet, du diaporama et de la vidéo (octobre - avril) :

- Dès la mise à disposition des kits « SPEECHI Robots Élémentaires » auprès des professeurs référents, jusqu'au **03 Avril 2023**.
- Envoi du diaporama par mail.

👉 Vote des internautes (avril - mai):

- Du 10 avril au 15 mai 2023, sur la page Facebook et le compte Instagram.
- Facebook : www.facebook.com/ChallengEure4.0
- Instagram : www.instagram.com/challengeure4.0

👉 Journée finale de restitution des projets (mai):

- Soutenances orales devant le jury de professionnels et remise des récompenses (date à confirmer).
- Le transport est à la charge de chaque établissement scolaire participant.

CONTACT :

Sonya BOUCHIKHI
Chargée de communication - UIMM Eure
Organisatrice du concours « Challeng'Eure 4.0 »
Tel : 02 32 38 18 55
E-mail : sonya.bouchikhi@mde-eure.fr

FORMULAIRE D'INSCRIPTION CONCOURS CHALLENG'EURE 4.0 2022-2023



En remplissant ce formulaire d'inscription, l'établissement s'engage à faire participer la/les équipe(s) au concours « Challeng'Eure 4.0 » dans son intégralité, de la réalisation à la présentation de leur projet jusqu'à la finale du concours.

ETABLISSEMENT :

Nom de l'établissement	
Adresse	
Code postal - Ville	
Nom du principal	
E-mail du principal	

REFERENT ADULTE :

Nom	
Prénom	
E-mail	
Téléphone	

EQUIPE : 6 élèves minimum et 8 élèves maximum par équipe, sous l'autorité d'un référent adulte.

Nom de l'équipe			
Composition de l'équipe	Nom	Prénom	Classe

FORMULAIRE D'INSCRIPTION* A RENVoyer A SONYA BOUCHIKHI :

- par mail : sonya.bouchikhi@mde-eure.fr
- par courrier : UIMM Eure - 1090 rue Jacquard - 27000 EVREUX

*Accompagné de la convention d'engagement, du droit à l'image et du calendrier des événements dûment complétés.

CONVENTION D'ENGAGEMENT CONCOURS « CHALLENG'EURE 4.0 »

Entre : L'UIMM Eure

dont le siège est situé 1090 rue Jacquard – 27005 EVREUX Cedex
représentée par Monsieur Gaël LIRZIN – Délégué Général de l'UIMM Eure

Et : L'établissement
situé
représenté par M. / Mme – Proviseur de l'établissement.....

Le « Challeng'Eure 4.0 » est un concours départemental ludique et pédagogique de construction de prototypes à partir de kits « SPEECHI ROBOTS ÉLÉMENTAIRES ».

Les élèves participent au concours par équipe de 6 à 8 et ont 6 mois pour réaliser un modèle original SPEECHI ainsi qu'un diaporama de présentation de leur projet. Un jury de professionnels de l'Industrie évalue les différents projets lors d'une grande journée finale réunissant tous les participants.

Pour accentuer la découverte de l'industrie et ses métiers auprès des jeunes, chaque établissement concourant au « Challeng'Eure 4.0 » sera parrainé par une entreprise industrielle du territoire.

Dans le cadre de ce concours, l'UIMM Eure met gracieusement à disposition de chaque équipe participante un kit « SPEECHI ROBOTS ÉLÉMENTAIRES », afin de réaliser les prototypes, dans la limite de 2 kits par établissement. Par ailleurs, l'UIMM Eure organise la grande journée finale de restitution des projets en fin d'année scolaire .

1. L'UIMM Eure s'engage à proposer le concours cité ci-dessus à l'établissement scolaire pour l'année scolaire 2022-2023.
2. L'établissement s'engage à :
 - a. Faire participer la/les équipe(s) au concours dans sa globalité : réalisation et présentation de leur projet jusqu'à la finale du concours.
 - b. Assurer une visite de son entreprise partenaire durant l'année scolaire.
 - c. Participer à la finale du concours au mois de mai 2023.

En cas de non-respect de l'une des clauses citées précédemment, un remboursement de la valeur des kits pourra être demandé à l'établissement.

Fait à :

Le :

Représentant de l'UIMM Eure

Représentant de l'établissement participant

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Nature de la prestation : **Photos - Vidéos - Témoignages spécifiques au Concours « Challeng'Eure 4.0 »**

Élève concerné :

NOM(S) :

PRÉNOM(S) :

ADRESSE :

ETABLISSEMENT SCOLAIRE :

E-mail / N° de téléphone (facultatif) :

Représentant légal de l'élève :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

E-mail / N° de téléphone (facultatif) :

☐ **Autorise (ons)**, par la présente, l'équipe de l'UIMM Eure, à : le (la) filmer, et/ou le (la) prendre en photo, et/ou l'interviewer

☐ **N'autorise (ons) pas**, par la présente, l'équipe de l'UIMM Eure, à : le (la) filmer, et/ou le (la) prendre en photo, et/ou l'interviewer

☐ **Autorise (ons)**, la mise en ligne de son image et/ou de sa voix et/ou de la retranscription de son interview dans les conditions définies ci-après en italique et gras, **avec obligation d'être cité nominativement.**

☐ **Autorise (ons)**, la mise en ligne de son image et/ou de sa voix et/ou de la retranscription de son interview dans les conditions définies ci-après en italique et gras, **avec obligation de garder l'anonymat.**

Et donne bien volontiers l'autorisation expresse que son image et/ou sa voix et/ou son interview ainsi enregistrées soient utilisées en tout ou partie par reproduction et/ou retranscription en vue de la réalisation des éléments cités ci-dessus, et aux fins et/ou d'édition d'autres produits audiovisuels, radiophoniques, télévisuels, multimédias, sites Internet, papiers, relatifs au concours « Challeng'Eure 4.0 » et destinés à être diffusés et exploités à titre gratuit ou onéreux par l'UIMM Eure ou par ses partenaires, en France, à l'étranger, par tous les modes et procédés connus ou inconnus à ce jour, sur tous support, en tous formats. Les produits ainsi réalisés pourront également figurer sur des sites de partage tels que, à titre non-limitatif, Facebook, Youtube (...), intégralement ou partiellement, et ce pendant toute la durée d'exploitation desdits produits dans la limite de 15 (quinze) ans à compter de la présente autorisation.

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé ».

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques et images qui vous concernent est garanti. Vous pouvez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposez du droit de retrait de cette(ces) photographie(s) ou image(s) vidéo si vous le jugez utile.

Septembre 2022						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

02 septembre :
Début des inscriptions

Octobre 2022						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

03 octobre :
Fin des inscriptions
14 octobre :
Réunion de lancement et remise des kits

Novembre 2022						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Décembre 2022						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Janvier 2023						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Février 2023						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

Mars 2023						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Avril 2023						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

03 avril :
Remise des projets PPT à
Sonya BOUCHIKHI
10 avril :
Début des votes sur les
réseaux sociaux

Mai 2023						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

15 mai :
Clôture des votes sur les réseaux
sociaux à 14h00
Fin mai :
Grande finale du concours

Période d'inscriptions

02 septembre 2022 : ouverture des inscriptions, 03 octobre 2022 : clôture des inscriptions.

Période de réalisation des projets / visites d'entreprise

Du 14 octobre 2022 au 03 avril 2023 : réalisation & envoi des projets / visite de l'entreprise marraine

Période de votes sur les réseaux sociaux

10 avril 2023 : début des votes, 15 mai 2023 : fin des votes (14h00)

Je soussigné(e), représentant(e) de l'établissement participant, déclare avoir pris connaissance du présent calendrier et m'engage à en respecter les modalités.

Date et Signature, précédée de la mention « lu et approuvé » :

UIMM

Eure

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

UIMM Eure

1090 rue Jacquard - 27000 EVREUX
www.uimm-eure.org

